



Les citoyens et les entreprises de l'Union européenne produisent environ 2,3 milliards de tonnes de déchets par an, principalement issus de la construction, des mines et de l'industrie. En Europe, chaque personne génère également, en moyenne, une demi-tonne d'ordures ménagères par an, dont moins de la moitié est recyclée. Ces déchets ont des effets négatifs sur notre environnement et sur notre santé et entraînent des coûts de gestion élevés. Leur présence signifie aussi que nous n'utilisons pas les ressources limitées de la Terre de manière efficace. L'économie circulaire vise à remédier à cette situation en supprimant complètement la notion de déchet. Cet objectif peut être atteint en prolongeant la durée de vie et d'utilisation des ressources, des matériaux et des produits, en repensant et en redéfinissant les produits et les processus opérationnels, en mettant au point des solutions et des modèles de services innovants et en encourageant des modes de consommation plus durables. Si nous y parvenons, nous réduirons la consommation de matériaux et d'énergie, la production de déchets et les émissions de gaz à effet de serre. La BEI soutient la transition vers une économie circulaire grâce à trois activités qui se renforcent mutuellement : le financement, les services de conseil et la sensibilisation.

Entre 2016 et 2020, la BEI a consacré **2,7 milliards d'euros** au cofinancement de projets liés à l'économie circulaire dans différents secteurs et elle est prête à en faire davantage. Les projets d'économie circulaire présentant un profil de risque plus élevé ont été financés au moyen d'instruments de partage des risques qui bénéficient de la garantie de l'UE.

Outre des capitaux, la BEI propose aussi des conseils financiers et techniques visant à améliorer la bancabilité et le potentiel de financement des projets liés à l'économie circulaire.

Enfin, la sensibilisation et les partenariats sont essentiels pour permettre la transition vers une économie circulaire. C'est pourquoi la BEI travaille avec d'autres bailleurs de fonds et intervenants clés pour développer et partager les connaissances en matière de définition et de financement des projets liés à l'économie



La Verspillingsfabriek aux Pays-Bas prépare des soupes et des sauces à partir d'aliments jetés ou excédentaires. Elle bénéficie d'un prêt spécial pour l'investissement d'impact proposé par la BEI en collaboration avec Rabobank.

circulaire. Par exemple, elle a lancé l'**initiative conjointe en faveur de l'économie circulaire** en collaboration avec les principales banques et institutions nationales de promotion économique de l'UE, dans l'objectif d'**investir au moins 10 milliards d'euros dans l'économie circulaire d'ici 2023**. En collaboration avec la Plateforme européenne de conseil en investissement, elle a également lancé le site web intitulé Circular City Funding Guide.

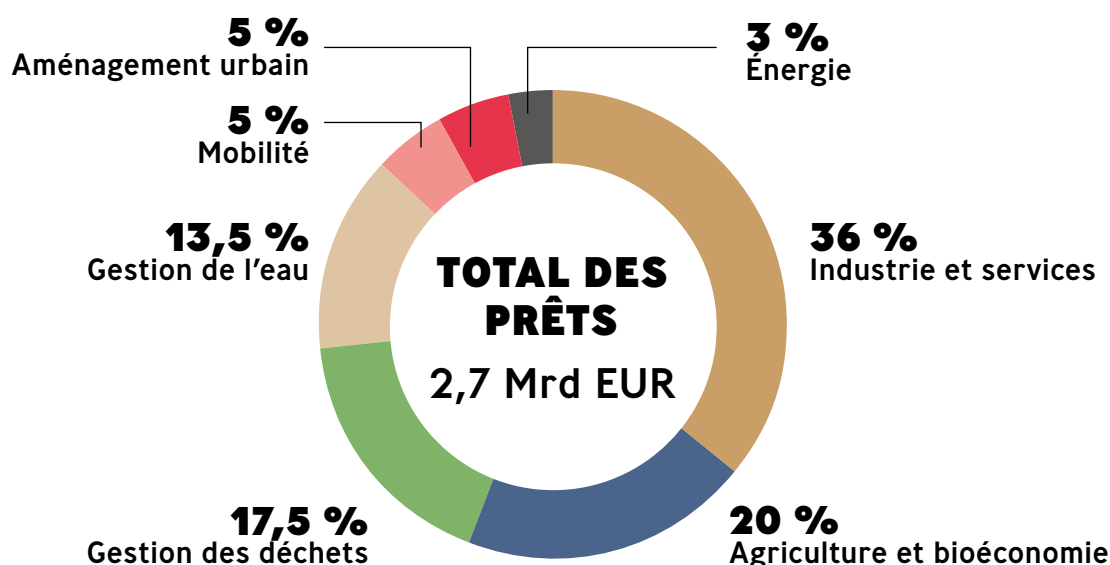
FAITS ET CHIFFRES

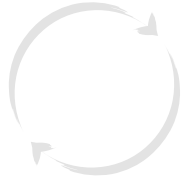
L'économie circulaire permet de préserver les ressources, de réduire notre incidence sur le climat et l'environnement, de favoriser une croissance économique durable, de stimuler la compétitivité et de créer des emplois.

- L'application de stratégies d'économie circulaire dans seulement cinq domaines clés (ciment, aluminium, acier, plastique et alimentation) permettrait d'**éliminer près de la moitié des émissions** liées à la production de biens – 9,3 milliards de tonnes d'éq. CO₂ en 2050 – ce qui équivaut à supprimer les émissions actuelles de tous les transports (Fondation Ellen MacArthur et Material Economics, 2019).
- L'économie circulaire, stimulée par l'innovation technologique, pourrait **accroître la productivité des ressources de 3 %** à l'échelle mondiale (McKinsey, 2013 ; Fondation Ellen MacArthur, 2012).
- La mise en place d'une économie plus circulaire dans l'Union européenne réduirait la dépendance vis-à-vis des importations de matières premières et pourrait créer jusqu'à **deux millions d'emplois d'ici à 2030**, selon les estimations (Commission européenne, 2014).
- La transition vers une économie circulaire profite aussi aux entreprises. En adoptant l'économie circulaire dans leur modèle commercial, leurs procédés de production et leurs produits, les sociétés peuvent économiser sur le plan des matériaux, de l'énergie et de la gestion des déchets, et améliorer ainsi leurs rendements et leurs avantages concurrentiels.

La BEI soutient l'économie circulaire dans les divers secteurs suivants : industrie et services, gestion de l'eau, agriculture et bioéconomie, gestion des déchets, mobilité, aménagement urbain et énergie.

Prêts BEI en faveur de l'économie circulaire, par secteur (2016-2020)





PROJETS MARQUANTS

De Lage Landen – Prêt pour les PME et les ETI relevant de l'économie circulaire, Belgique et Pays-Bas (prêt BEI de 100 millions d'euros)

De Lage Landen (DLL) remet en état des équipements d'occasion et les loue à des entreprises. Ce prêt permettra aux petites et moyennes entreprises (PME) d'économiser et d'investir dans d'autres domaines, tout en apportant une contribution majeure à la réalisation des objectifs de l'économie circulaire.

[Plus d'informations en ligne](#)

Usine Ecotitanium, France (prêt BEI de 30 millions d'euros)

La BEI a soutenu la construction de la première usine européenne d'élaboration d'alliages de qualité aéronautique par recyclage et refonte de chutes d'alliages de titane, ce qui permettra de réduire la dépendance à l'égard des importations de titane (une matière première utilisée pour de nombreux produits) et d'éviter l'émission de 100 000 tonnes de dioxyde de carbone par an. L'ouverture de ce site permet aussi de répondre à la forte croissance de la demande de titane dans l'aéronautique et de renforcer le pôle de compétences métallurgiques et le bassin d'emploi des Combrailles dans la région Auvergne-Rhône-Alpes.

[Plus d'informations en ligne](#)

Ultimaker, Pays-Bas (prêt BEI de 15 millions d'euros)

Cette entreprise très innovante propose des imprimantes 3D qui fabriquent des objets à partir, entre autres, de déchets plastiques. Ce prêt de la BEI servira à intensifier les activités de recherche-développement d'Ultimaker et le déploiement de nouveaux produits.

[Plus d'informations en ligne](#)

Belfius – Prêt à l'appui des villes intelligentes, du climat et de l'économie circulaire, Belgique (prêt BEI de 200 millions d'euros)

Ce prêt-cadre intermédié cible plusieurs domaines, dont des projets d'économie circulaire mis en œuvre par des promoteurs publics en Belgique. Les critères d'admissibilité définis aident la banque intermédiaire à rechercher et à sélectionner des projets admissibles au regard de l'économie circulaire.

[Plus d'informations en ligne](#)

Novamont Renewable Chemistry, Italie (prêt BEI de 30 millions d'euros)

Novamont met au point des bioplastiques et des produits biochimiques innovants, biodégradables et compostables à partir de matières renouvelables.

[Plus d'informations en ligne](#)

Winnow, Roumanie (prêt BEI de 7,5 millions d'euros)

L'entreprise de gestion des déchets alimentaires Winnow utilisera ces ressources pour développer et installer des solutions logicielles et matérielles destinées à faciliter le suivi des quantités et des types de denrées alimentaires gaspillées dans les grandes cuisines. L'objectif ultime est de fournir aux utilisateurs des données qui leur permettent de mieux gérer le gaspillage alimentaire et de l'éviter.

[Plus d'informations en ligne](#)

Orbital (prêt BEI de 15 millions d'euros)

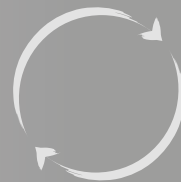
Orbital est une jeune entreprise innovante qui a développé une technologie de recyclage de l'eau pour des applications domestiques qui peut économiser jusqu'à 90 % de l'eau et 80 % de l'énergie utilisées par rapport à une douche classique : au lieu d'être évacuée dans les égouts, l'eau est filtrée et réutilisée au cours d'une même douche. Ce financement de la BEI permettra à Orbital d'élargir ses compétences technologiques, de renforcer l'industrialisation et la commercialisation de ses produits, de développer ses procédés de fabrication et de constituer du capital productif circulant.

[Plus d'informations en ligne](#)

Le Fonds européen pour une bioéconomie circulaire (65 millions d'euros d'investissement en fonds propres de la BEI, soutenu par le dispositif InnovFin)

Le Fonds européen pour une bioéconomie circulaire est le premier fonds de participation exclusivement consacré à la bioéconomie et à la bioéconomie circulaire dans l'Union européenne et dans les pays associés au programme Horizon 2020. Il vise à financer des projets novateurs et des entreprises innovantes en phase de croissance. En octobre 2020, les premiers investissements ont bénéficié à PeelPioneers B.V., une entreprise néerlandaise créant de la valeur à partir des flux de déchets alimentaires, et ProLupin GmbH, qui développe des protéines végétales et des substituts laitiers.

[Plus d'informations en ligne](#)



RESSOURCES

SITES WEB

- [La BEI dans l'économie circulaire](#)
- [The Circular City Funding Guide](#)

PUBLICATIONS

- [L'initiative conjointe en faveur de l'économie circulaire](#)
- [Le guide de la BEI sur l'économie circulaire](#)
- [Les 15 étapes circulaires pour les villes](#)
- [Ellen MacArthur, Le cercle vertueux, série « Grandes idées »](#)
- [Conditions d'accès aux financements pour les projets soutenant l'économie circulaire](#)
- [Conditions d'accès aux financements pour les investissements dans les bio-industries et l'économie bleue](#)

PODCAST

- [Des déchets de cuisine qui ne manquent pas de saveur](#)

BLOGS

- [La quadrature du cercle - Ce que les banquiers aux idées carrées et les entreprises de l'économie circulaire devraient apprendre les uns des autres](#)
- [Recyclage du titane : une nouvelle source précieuse d'approvisionnement en métal pour l'Europe](#)
- [Des prothèses des membres supérieurs par impression 3D](#)

VIDÉOS

- [Appliquer les principes de la circularité à tout ce que nous faisons](#)
- [Faisons respirer nos océans](#)

ACTUALITÉS

- [Lutte contre la pollution plastique : la BEI signe un engagement mondial pour la réduction des déchets plastiques](#)

CONTACTS POUR LA PRESSE

Vanessa Paul

☎ +352 4379-84331

✉ v.paul@eib.org

Service de presse

☎ +352 4379-21000

✉ press@eib.org
www.eib.org/press

Bruno Hoyer

☎ +352 4379-83045

✉ b.hoyer@eib.org

CONTACTS D'ORDRE GÉNÉRAL

Banque européenne d'investissement

98-100 boulevard Konrad Adenauer
L-2950 Luxembourg

Bureau d'information

☎ +352 4379-22000

✉ info@eib.org
www.eib.org

Ce tour d'horizon, avec des liens vers des articles, des brochures et des vidéos, est disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.eib.org/circular-economy-overview.htm>

